

- Coordinateur : Don Antoine Storez, téléphone : 06 78 72 25 86 - patronageldg@gmail.com
- Horaires : de 11h30 à 17h00.
- Tranche d'âges des enfants accueillis : 6/11ans
- Participation :

Durée de l'inscription	Participation pour un enfant	Participation pour deux enfants et plus
A la période (7 mercredis du 27/04 au 15/06) PAS LE 25/05	35 € / période	28 € / période / enfant
A la journée	8 € / jour	6 € / jour / enfant

- Paiement : à régler au dépôt de l'inscription par chèque à l'ordre de « Aumônerie Saint-Martin » ou espèces.
- Déjeuner : pique-nique fourni par les familles (prévoir le nécessaire en cas d'allergie). Possibilité de réchauffer au micro-onde.
- Dossiers d'inscriptions à remettre au presbytère de Nogent-le-Roi, 1 rue du Chemin Neuf, 28210 Nogent-le-Roi, 02 37 51 42 22, aux heures d'ouverture, paroisse.stejeannedefrance@diocesechartres.fr ou bien au presbytère de Maintenon, 28 rue du Général Maunoury, 28130 Maintenon, 02 37 23 01 28, aux heures d'ouverture, paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr

Inscription

Je soussigné(e) :

sollicite l'inscription de mon enfant :

O Accueil à la période, du 27 avril au 15 juin, soit **7 mercredis** (27/04 ; 04/05 ; 11/05 ; 18/05 ; 01/06 ; 08/06 ; 15/06) PAS LE 25/05

O Accueil à la journée, 27/04 ; 04/05 ; 11/05 ; 18/05 ; 01/06 ; 08/06 ; 15/06 (entourer les jours)

Pour ceux que cela arrange, il y a la possibilité de rejoindre le groupe l'après-midi à partir de 13h30. Si cela vous concerne, merci de bien le préciser ci-dessous :

O Accueil de l'après-midi, 27/04 ; 04/05 ; 11/05 ; 18/05 ; 01/06 ; 08/06 ; 15/06 (entourer les jours)

Déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus et atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions.

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

NB : L'inscription est obligatoire et ne pourra être prise en compte que lorsque les parents auront remis le dossier complet. Le nombre de places est limité.

Pour valider l'inscription, il faut fournir :

- Le bulletin d'inscription,
- La fiche sanitaire de liaison *
- Une photocopie du carnet de santé (pages vaccination avec nom et prénom de l'enfant), *
- L'attestation d'assurance RC, *
- La fiche de demande d'autorisations, *
- Le règlement.

(*) sauf si vous avez déjà donné ce document pour une inscription précédente durant l'année scolaire 2021-2022 et qu'il n'y a pas de changement.